

# Le Bonnet Rouge

## Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9<sup>e</sup>) — Téléph. CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2<sup>e</sup>) — Téléph. CENTRAL 80-82

DIRECTEUR :

Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Abonnements : Paris 20 fr.; Départements 24 fr.; Étranger 32 fr.

### L'Hommage de l'Ennemi

Nous l'avons toujours proclamé : la suprême habileté, c'est d'être honnête ; pour un parti et pour un peuple, le dernier mot de la finesse politique, c'est de rester fidèle à ses principes, surtout quand ces principes sont ceux de la Révolution et comportent pour une nation le respect du droit des autres peuples comme l'attachement à sa propre liberté.

Ce n'est pas seulement parce qu'elle est la plus belle et la plus élevée, que nous défendons cette doctrine révolutionnaire des Droits de l'Homme et des Droits des Peuples.

C'est aussi parce que cette doctrine, nous le pensons, est la plus propre à conserver à notre cause les sympathies de l'univers, et parce que la politique qu'elle nous commande est justement la politique qui nous garantira notre bien-être et notre liberté et nous évitera les agressions nouvelles.

Loyauté et habileté cheminent de conserve.

Or nous venons d'éprouver une grande joie : justement en ces jours où cette doctrine subit l'assaut de quelques républicains qui la disent naïve et dangereuse, l'ennemi lui rend au contraire le plus bel hommage : il la proclame, en adhérent à nos idées, qu'il y a intérêt et profit à les professer. Ainsi tout le reproche de nos adversaires français, ainsi apparaît-il que notre politique n'est ni une duperie, ni un danger.

Il y avait déjà, en Allemagne plusieurs groupements nés de la guerre et dont les membres se proposent d'examiner les conditions de la paix.

L'un est le Comité national pour une paix honorable, que préside le comte de Wedel, et dont les réunions firent quelque bruit mais ne révélèrent pas une doctrine ferme, ni même des intentions bien déterminées.

C'est aussi le Comité indépendant pour une paix allemande, de fondation plus récente.

Une nouvelle organisation de ce genre vient d'être créée : c'est le Comité central pour le droit international, dont le siège est à Charlottenburg, près de Berlin.

Ce nouveau comité compte parmi ses fondateurs des personnalités du monde politique et scientifique, notamment : deux députés du Reichstag, M. Edouard Bernstein, le théoricien socialiste bien connu, et M. Edouard Fischer ; un membre de la Diète bavaroise ; le docteur Quiddé ; des professeurs, tels que MM. Fr. W. Foerster, Walter Schücking, Max Lehmann.

« Dès que la liberté de discuter le but de la guerre et de la paix sera acquise, disent-ils, le Comité publiera de nouvelles déclarations. »

Les sentes déclarations que le Comité ait publiées jusqu'à ce jour sont fort curieuses. C'est par elles que nous apprenons que, maintenant, des Allemands se proclament partisans des principes de politique internationale qui étaient considérés, à juste titre, comme des principes essentiellement français : les principes de la Révolution.

Les principes dont se réclame le Comité sont, dit M. Rocheblave dans le Journal des Débats, si conformes à ceux que la France a toujours professés, qu'on voit bien qu'ils nous ont été empruntés... notre confrère ajoute même : « volés ».

Empruntés ou volés, peu importe. Ce qui est intéressant, c'est de voir les Allemands s'appropriant nos principes. C'est donc qu'ils ont reconnu à ces principes la valeur qu'on leur refuse parfois chez nous : c'est que, ils le reconnaissent, il y a intérêt pour un pays à se réclamer de ces principes.

Ce Comité déclare qu'il « se base sur le principe du droit qu'ont les peuples de disposer librement d'eux-mêmes. »

Il dit aussi que cette paix doit créer « des institutions efficaces pour la solution pacifique de futurs conflits internationaux », afin « d'en finir avec l'ancienne politique des armements » et de « pénétrer la vie politique nationale et internationale d'un esprit nouveau. »

Le Journal des Débats remarque que « certains noms placés au bas de cette circulaire honorables et honorés, reconnaissons-le sincèrement, confèrent à ce document singulier, sinon une autorité, du moins une valeur d'indication dont l'historien futur devra tenir compte. »

Ce n'est pas seulement l'historien futur que ce document peut intéresser, c'est aussi le politique de l'heure présente.

Voilà donc des Allemands, des Allemands connus « honorables et honorés » (il y en a donc !), qui opposent aux doctrines affichées dans le manifeste des 93, des principes tout à fait contraires, des principes dont le Journal des Débats peut dire avec raison :

« Ces principes, ils sont français, nés chez nous, promulgués par nous au monde depuis près d'un siècle et demi, pratiqués par nous tant que nous en avons eu la force. »

Ces principes, ils sont connus : ce sont les principes de la société moderne, les principes de la Révolution, les

principes inspirés des Droits de l'Homme, ce sont les principes républicains. Que signifie cette adhésion de certains Allemands aux principes de notre Révolution, à notre idéologie révolutionnaire qu'en politique réaliste, contempteurs des « nuées » de tout ordre, ils affectaient, eux aussi, de mépriser fort ?

Sincère ou non, cette adhésion a une signification très nette : en revendiquant nos principes comme les leurs, en s'attribuant nos idées, les Allemands disent clairement que ces principes et ces idées ont leur utilité, qu'il est avantageux, en ce moment, de les professer, que l'indispensable sympathie de l'opinion universelle n'ira qu'aux nations qui s'en réclameront. Nous n'avons pas dit autre chose.

On peut ne pas se soucier de la vérité d'un principe. On peut mépriser le bien et le mal, le vrai et le faux, écraser ces notions sous la dédaigneuse appellation de « mythe physique », et n'avoir de considération que pour l'utilité.

L'adhésion des Allemands aux idées de la Révolution française montre qu'à leurs yeux de politiques réalistes, ces idées sont, à l'heure actuelle, les idées utiles.

Proclamer son adhésion à ces principes, c'est se donner une force nouvelle, force de persuasion et force de conquête. Il ne faut plus désormais affecter le cynisme d'un Machiavel. C'est un jeu dangereux. L'Europe se reprend à aimer les belles idées passionnément : la Justice, la Liberté le Droit des gens et le Droit des peuples... Quiconque veut avoir l'Europe avec soi, quiconque a besoin pour un avenir qui est proche, de la sympathie des peuples, doit manifester un attachement sincère ou hypocrite mais point équivoque, à ces principes que l'Europe de nouveau proclame les siens.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

Voilà ce que signifie cette curieuse circulaire du nouveau comité allemand. Voilà la leçon que nous donnent, malgré eux, MM. Bernstein, Vischer et leurs amis, quand ils se déclarent résolus à respecter le droit qu'à chaque peuple de disposer librement de lui-même, et décidés à demander aux Etats de résoudre, à l'avenir, leurs conflits par des arbitrages pacifiques, et non plus par des guerres sanglantes.

### SUR TOUS LES FRONTS

## Vaines attaques allemandes

#### Un aviateur américain abat son cinquième avion

### Communiqués Officiels

80<sup>e</sup> JOUR DE LA GUERRE

#### COMMUNIQUE FRANÇAIS

15 octobre, 15 heures.

Au sud de la Somme, l'ennemi a tenté, hier soir, plusieurs contre-attaques sur les positions dont nous nous étions emparé au cours de la journée. Quelques-unes ont été dispersées par le feu de notre artillerie avant d'avoir atteint nos lignes, les autres ont toutes été brisées par nos fantassins, qui ont maintenu et consolidé tous nos gains.

Nuit relativement calme sur le reste du front.

Malgré les nuages à 300 mètres du sol et un véritable barrage fusant continu, entre 200 et 300 mètres, nos avions ont coopéré de la façon la plus efficace aux combats d'hier au sud de la Somme. Ils ont dépassé tout ce qu'on pouvait attendre d'eux. Un de nos appareils est rentré atteint de plus de 200 balles.

Au nord de la Somme, deux pilotes ont mitraillé l'ennemi à courte portée, dans ses tranchées, en volant très bas.

Au cours du récent bombardement des usines Mauser, à Obendorf, l'adjudant Lebbery, de l'escadrille américaine, a abattu son cinquième appareil ennemi.

#### COMMUNIQUE SERBE

Le 13 octobre, sauf des combats d'artillerie et d'infanterie, il n'y a pas eu d'événement important. Nous avons fait quelques prisonniers.

#### COMMUNIQUE HEBDOMADAIRE BELGE

Le Havre, 15 octobre. — Pendant la semaine écoulée, l'activité sur le front de l'armée belge s'est limitée à des tirs à coups de bombes, généralement peu violents. Dans les secteurs de Diemuidre et de Slenaken-Bastogne, un raid exécuté par un parti belge nous a valu la capture d'un poste ennemi dont les occupants ont été faits prisonniers. Les pièces belges de tout calibre ont exécuté des tirs de destruction réussis sur les organisations défensives de Het-Sas. — (Radio.)

#### COMMUNIQUE DE L'EMPRUNT

Afin de mieux répartir sur un grand nombre de gueichets toutes les souscriptions qui témoignent du bel élan patriotique de nos pays, il est rappelé que le public peut effectuer ses versements soit en espèces, soit en bons, soit en obligations de la Défense Nationale dans tous les bureaux de poste.

Il n'est donc personne qui n'ait à sa portée immédiate un guichet de souscription.

### Ce qu'amènerait la victoire de Sarraïl

Berne, 15 octobre. — Le colonel Gaedke écrit dans la *Schweizerische Tagwacht* sur l'offensive du général Sarraïl :

« Malgré les quelques succès remportés par l'armée de Salonique, la Bulgarie n'est pas exposée à un sérieux danger, et dans le cas où cela deviendrait nécessaire, ses armées seraient secondées à tout moment de façon suffisante, par le nord et l'est. Nous devons toutefois avouer que si la Bulgarie était vaincue, la ligne Berlin-Constantinople coupée, ce serait le commencement de la décadence de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. — (Information.) »

### Le blocus russe

Petrograd, 15 octobre. — Le journal officiel russe, le *Pravitel'stvenny-Vestnik*, remarque au sujet de l'activité russe sur la mer Baltique :

« On a constaté que le trafic maritime entre la Suède et l'Allemagne est en ce moment entièrement contrôlé par la flotte russe. Celle-ci, commence à dominer la mer Baltique exactement comme la flotte britannique domine la mer du Nord. »

« Les tentatives allemandes de contre-carier notre vigilance ont complètement échoué. Au commencement, l'ennemi envoyait contre nous des navires post-nis sous le couvert des corailleurs et des zepplins mais cette activité a cessé au mois d'août. »

« On n'entend plus parler, dans les communiqués allemands d'exploits de sous-marins dans la Baltique. L'activité militaire de la marine de guerre allemande s'était bornée à quelques raids d'hydravions, tandis que l'escadre ennemie s'était montrée une seule fois à l'entrée du golfe de Riga. » — (Information.)

### L'offensive française

Lausanne, 15 octobre. — Le major Morant écrit dans le *Berliner Tagblatt* :

« De nouveau, à l'occident, l'adversaire a recommencé ses fortes attaques contre la ligne Péronne-Bapaume. Le but de ces attaques est la reprise des villes de Cambrai et de Saint-Quentin. Depuis le 1er juillet l'ennemi cherche à briser notre front à l'occident ; il n'a réussi jusqu'à ce jour qu'à enfoncer nos premières lignes de défense. Les combats continuent acharnés et il faut attendre ce qu'il adviendra avant de se prononcer. — (Information.) »

### Petites Nouvelles

— On annonce que le vapeur russe *Mercator*, et le vapeur roumain *Bistrizia* ont été coulés.

— Le *Berliner Tageblatt* apprend qu'un biplan allemand a dû atterrir en Hollande. Les deux occupants ont été internés.

## Un Rocambole moderne

### L'ancien chef de la Police Russe, à Paris, est actuellement en prison. — Il est accusé de concussion et de trafic avec l'ennemi

Georges CLAIRET.

### LA POLITIQUE ANECDOTIQUE

#### Un Président qui préside

Les Grecs ne peuvent pas se vanter d'avoir un « gouvernement qui gouverne », pour employer une formule dont l'auteur est, si je ne m'abuse, l'ancien préfet de police, M. Louis Lépine.

Mais ils ont le droit d'affirmer qu'ils ont tout au moins à la tête de leur ministère un président qui préside.

Jamais homme ne présida autant que le nouveau ministre du roi Constantin, le professeur Spiridon Lambros. Notre confrère, M. Alexandre Maoroudis nous raconte dans l'Opinion la vie de ce président du Conseil, dont l'élection au pouvoir surprit à peu près tout le monde. Et de cette vie, le principal sinon le meilleur, M. Spiridon Lambros la consacra à présider.

Il présida des banquets et des congrès, des réunions et des conférences, des associations athlétiques et des sociétés artistiques, des unions scientifiques et des cercles littéraires, des comités et des commissions... C'est, assure notre confrère, le président-type. La plupart des Athéniens n'ont vu cet homme de Corfou que revêtu de l'uniforme de président : souliers vernis, redingote noire battant les talons, chapeau à huit reflets...

Pour présider avec autorité, il faut avoir une réputation bien établie d'impartialité. Le professeur Lambros n'a, de cette vertu, au moins les apparences. Il est l'ami de tout le monde, entretient des relations cordiales avec des gens qui, entre eux, se détestent et se méprisent. On a dit qu'il était l'ami de M. Venizelos. Mais il n'est pas en moins bons termes avec le pire ennemi de M. Venizelos, l'ancien ministre Gounaris. Il s'est attaché avec une persévérance que le plus brillant succès couronna à être l'ami de tous les hommes en place : Skouloufés, Rhallus, Dragoumis, etc., quoique fut ministre, s'occupait, par là-même, des titres à l'affection de cet universitaire soucieux de s'assurer une belle carrière. Naturellement il se garda d'oublier le premier des hommes en place de la Grèce, le roi Constantin. M. Spiridon Lambros est l'ami du roi, dont il fut le professeur...

#### UN BEAU SCENARIO

D'aucuns s'étonnent que nous n'ayons plus de pièces nouvelles profitant des impressions fortes et saisissantes.

C'est parce que, à présent, la vie a devancé le théâtre, c'est parce que les pièces saisissantes se jouent à l'heure qu'il est, non sur la scène, mais dans la vie.

Et il est évident, qu'après les « mises en scène » vécues, les nouvelles théâtrales paraissent pâles et fades.

La vie a devancé non seulement le théâtre, mais aussi le cinéma. Le cinéma lui-même ne peut suivre la vie.

Manassewitch Manouloff comptait tant d'amis influents que, suivant les journaux, son arrestation a été opérée par un de ces amis.

Lorsque le domestique de Manassewitch,

invité à prévenir son maître, l'eut appelé, les deux amis commencèrent par s'embrasser et ce n'est qu'ensuite qu'on lui fit connaître le mandat d'amener lancé contre lui.

Il est certain qu'au théâtre ou au cinéma, on est taxé d'in vraisemblable une telle scène.

#### LES DESSOUS DE L'AFFAIRE

On assure que cette arrestation sensationnelle se rapporte à l'affaire Rubinstein-Brodsky. Ces deux millionnaires, qui avaient une situation considérable dans le monde financier russe, ont été eux-mêmes mis en état d'arrestation sous l'accusation d'avoir négocié pour plusieurs millions de titres de sociétés allemandes et autrichiennes.

Plusieurs versions circulent.

On dit aussi que Manassewitch Manouloff a assisté à la perquisition et à l'arrestation de D. L. Rubinstein.

Sachant que certaines banques, qui étaient en rapports d'affaires avec lui, pourraient se trouver compromises, Manassewitch Manouloff n'aurait pas hésité à s'adresser successivement à toutes ces banques en tentant de leur extorquer des fonds.

Une des banques lui aurait versé 35.000 roubles, une autre 25.000. Avec une troisième, l'affaire aurait été plus mince.

Cette banque, dont le siège social est à Moscou, informa son président du Conseil des réclamations de Manassewitch Manouloff.

C'est alors qu'il fut décidé de lui verser 25.000 roubles, en billets de banque de 500 roubles, mais après avoir noté les numéros des billets de banque.

Un cours d'une perquisition opérée au domicile de Manouloff, on aurait retrouvé ces billets de banque coustus dans la doublure d'un veston.

Des détails fantastiques circulent à ce sujet.

C'est le général Klimovitch qui dévoila le rôle de Manouloff. Le dernier mot appartient maintenant aux tribunaux.

La presse russe félicite le gouvernement de son énergie et de son indépendance dans cette affaire.

Dans le *Rannde Outro*, de Moscou, M. E. Petchersky écrit à ce sujet :

En France, on apprendra avec joie l'arrestation de ce pourvoyeur des prisons de la Sibirie. Les réfugiés Russes savent combien de leurs expriens d'imaginaires forfaits que Manouloff, comme chef de la Police Russe à Paris, aujourd'hui arrêté comme concussionnaire, inventait de toutes pièces pour mieux capter la confiance de ses Chefs et poursuivre tranquillement son œuvre de chantage.

Jacques LANDAU.

### En Grèce

## La Résolution de Venizelos

#### Le contrôle

Athènes, 14 octobre. — Le gouvernement ayant accédé à toutes les demandes de l'amiral Dertige du Fournel, des détachements français gardent la ligne de Larissa et en contrôlent tous les mouvements. Les commissaires de police du royaume obéissent aux officiers français. — (Information.)

#### La police

Athènes, 14 octobre. — Dans une note complémentaire remise au gouvernement d'Athènes par l'amiral Dertige du Fournel, le commandant des escadres alliées demande à avoir le contrôle des services de la police. — (Agence des Balkans.)

#### Appel aux patriotes crétois

Athènes, 14 octobre. — On mande de Candée que le commandant Tavoularis a été chargé de reconstruire le troisième régiment crétois. Ce régiment figure parmi les unités qui durent se rendre aux Bulgares à la suite de la trahison du colonel Hadjopoulos.

Le commandant Tavoularis adresse au peuple de Crète un vibrant appel : « Nous devons venger, dit-il, le troisième régiment crétois, victime de la trahison. Son drapeau est exposé maintenant à Sofia comme trophée de guerre. Nous devons aller l'y reprendre et notre mot d'ordre doit être : « à Sofia ! à Sofia ! » — (Radio.) »

#### Le gouvernement provisoire

Athènes, 14 octobre. — Le général Lapahtiotis, le colonel Myliotis et quelques autres officiers ayant adhéré au mouvement national grec sont partis hier pour Salonique.

Quelques députés élus lors des élections du 31 mai 1915 se sont rendus également à Salonique et seront rejoints prochainement par de nombreux fonctionnaires supérieurs destinés à organiser les services administratifs du gouvernement provisoire. — (Agence des Balkans.)

#### L'attitude de M. Venizelos

Athènes, 14 octobre. — La *Nea Hellas* dit que si le gouvernement d'Athènes ne veut pas suivre le gouvernement de M. Venizelos, ce dernier, représentant la nation, poursuivra son chemin, au nom du salut de la Patrie.

Un jour viendra où Athènes tendra les mains à M. Venizelos, mais ce jour, il sera trop tard. — (Havas.)

#### La situation à Athènes

Athènes, 14 octobre. — Les situations franches sont toujours les meilleures, surtout en temps de guerre. Si le langage ferme a l'inconvénient de choquer de prime abord, il n'en a pas moins l'avantage de purifier l'atmosphère et de resserrer les esprits.

L'attitude équivoque de la Grèce ayant été perçue à jour, une action énergique, quelque pénible qu'elle fut, était nécessaire de la part de ceux qui se sont chargés de veiller à la sécurité de nos troupes en Orient.

M. Venizelos a déjà déclaré qu'il était prêt à disparaître de la scène politique aussitôt que le gouvernement d'Athènes aura abandonné sa politique néfaste qui tend à disloquer irrémédiablement l'hellénisme si florissant jusqu'à ce jour.

D'ailleurs, à l'heure présente, les Alliés autant que le gouvernement provisoire font un surprenant effort pour ramener les dirigeants dans la voie du salut. Si ceux-ci restent sourds aux conseils suggérés, leur obstination sera sans excuses devant l'histoire.

M. Venizelos a déjà déclaré qu'il était prêt à disparaître de la scène politique aussitôt que le gouvernement d'Athènes aura abandonné sa politique néfaste qui tend à disloquer irrémédiablement l'hellénisme si florissant jusqu'à ce jour.

Il souligne dans certains cercles politiques que l'amiral Dertige du Fournel demandera demain des nouvelles garanties ; il exigera notamment quelques écolages nouveaux sur la transformation de Larissa en centre de ravitaillement militaire.

« Sans ces mesures qui, somme toute, découlent du principe concernant la sécurité des armées du général Sarraïl, le gouvernement grec pourra le devancer en adoptant vis-à-vis de l'ennemi une attitude propre à dissiper la méfiance provoquée par les cabinets précédents. »

#### Un drame à Nanterre

Cette nuit, à 10 h. 30, une dame Fauché, âgée de 46 ans, demeurant 92, boulevard de Seine à Nanterre, a tué chez elle son mari, François Fauché, âgé de 55 ans, d'un coup de revolver au côté droit de la poitrine. On a procédé à l'arrestation de la meurtrière, qui invoque sa légitime défense, prétendant que menacée par son mari, qui tenait le revolver en main, en voulant le désarmer, le coup est parti sans qu'elle puisse indiquer nettement si c'est elle ou son mari qui a tiré.

Les premières constatations permettent d'établir qu'une scène de violence a précédé le drame. Le plus grand désordre règne dans l'habitation des époux Fauché. Toutes sortes de débris jonchent le parquet.

### Le Parti Socialiste ET LA GUERRE

#### Au XIX<sup>e</sup> arrondissement Minoritaires et Majoritaires

C'est devant une salle regorgeant de mont-de, que minoritaires et majoritaires furent de nouveau, hier, au prises.

Jégox, au nom des majoritaires, fit à grands traits l'histoire de la guerre. Il rappela comment la Commission administrative permanente, qui lançait, le 30 juillet 1914, un manifeste se terminant par « bas la guerre », a été amenée par « l'ultimatum monstrueux » de l'Autriche et l'attitude pacifiste du gouvernement français, à participer sans réserves à la Défense nationale.

Au surplus, si les congrès de Stuttgart, Copenhague, Bâle présentaient, si la guerre éclatait, le devoir des socialistes de tous pays est d'y mettre fin le plus tôt possible, les reconnaissant aussi aux nationalités attaquées le droit de se défendre.

Jégox reconnaît bien volontiers qu'en cela il est d'accord avec la minorité ; mais comme il ajoute : « à part les kienthaliens », on fait observer, dans la salle, qu'aucun d'eux n'a nié la nécessité de la défense nationale.

Abordant la question de la reprise des relations internationales, Jégox fait observer, qu'en décembre 1915, minorité et majorité étaient d'accord pour subordonner la question à des actes de la Social-Démocratie.

Or, qu'a fait celle-ci ? Rien. Il y est bien au troisième vote des crédits, dix-huit opposants, mais, sous prétexte de discipline, la minorité allemande se refuse d'agir publiquement. « Que dirait-on en France, s'écrie l'orateur, si nous imposions une telle discipline aux zimmerwaldiens ? » Ces mots suscitèrent dans la salle plus d'un soupir sceptique et, sans doute, ce que les ex-communiqués et les blâmes aux zimmerwaldiens sont encore trop récents.

La salle, qui a écouté l'orateur dans un grand silence persévérera dans son attitude devant le citoyen Morin. Toutefois, elle dut s'émouvoir et protester à plusieurs reprises contre les interruptions répétées du seul citoyen Poisson, qu'on ne peut cependant pas expliquer par une fougue trop juvénile.

Des cris de : « Poisson n'aime pas la vérité » se firent entendre plusieurs fois.

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

Répondant à l'argumentation de Jégox sur les responsabilités de la guerre, Morin fait observer que l'histoire ne commence pas en 1914. Il émet cette remarque d'une longue et suggestive citation de Vaillant. On applaudit.

« Mais, dit-il, serons-nous assez présomptueux pour croire que nous pouvons, en pleine guerre, analyser des faits sur lesquels on manque d'éléments ? Il a fallu onze ans après 1870 pour connaître la dépeche d'Emms. »

# Aux Écoutes

## La tâche des Civils

Au bout de tant de mois de guerre, quel est le journal sérieux qui commence à s'apercevoir que les civils s'installent ? Toutefois, ne voulant pas froisser leur clientèle, ces journaux ont un dégoût de cette installation. Ainsi dit le Temps. Après avoir, durant une colonne, insinué doucement que la guerre, par la longueur de sa durée, engendrait à la fin un état d'indifférence et de stabilité, il conclut que la France de l'arrière, « le cœur haletant et la chair meurtrie, suit fiévreusement les péripéties du terrible drame qui se joue ».

Cette contradiction, pour le journaliste, se résout en une belle phrase harmonieusement cadencée. Elle préoccupe bien autrement le civil tout simple, qui songe et s'interroge. Avec une certaine angoisse, il se demande si, en effet, les gens de l'arrière ne s'installent pas un peu trop. Reprise des affaires, préchent les bons apôtres, mais on s'aperçoit que des fortunes s'élèvent, scandaleuses, tandis que les ouvriers du luze doivent mener grève sur grève pour gagner la routine avec un peu de beurre dessus. Retournez tous les lieux de plaisir, s'écrient-ils. Mais tandis que ce pauvre M. Max Ender s'essie en Amérique (style de la Liberté) au taux de deux millions, les forains n'arrivent point à obtenir une pauvre petite baraque, sous prétexte de morosité et de désertion. En littérature, nous voyons tous les mercantis du style, après avoir usé jadis jusqu'au dernier fil, la corde sentimentale, exploiter sans pitié la fibre patriotarde. Et ainsi de toutes choses semblables. Est-ce cela qu'on peut appeler « tenir » dans le sens large et noble qu'on prétend donner à ce verbe ?

Le problème n'est certes point facile à résoudre. De choisir entre une tenue dénuée qui serait néfaste à notre résistance morale, et l'égoïsme satisfait qui endort ceux que la guerre ne frappe point directement. Combien, toutefois, se préoccupent de trouver cette solution ? Quelques-uns, fort peu.

Un ami, m'écrivait du front, dernièrement : « La tâche est rude aux civils. Stojaks, ils ne s'en font pas assez ; attendris ou révoltés, ils vous donnent le cafard. »

Cette phrase, d'un esprit habitué à l'analyse aiguë des autres et de soi-même, me hante, depuis lors. Mon ami, d'autre part, expliquait la tâche des civils. Il la voulait de chercher la vérité, mais sincèrement ; de préparer le futur, mais avec loyauté ; de tenir enfin, mais avec toute l'ardeur grave des êtres qui ne veulent plus revivre la tourmente d'aujourd'hui et rêvent d'établir un lendemain à jamais libéré de l'horreur des maux collectifs.

A réfléchir longuement à cela, je suis arrivé à penser que la tâche du civil gagnerait peut-être en valeur, si se préoccupent moins de l'effort du voisin, à moins l'exalter et plutôt à songer davantage à sa propre résistance morale. Si, aisément, avec tant de complaisance et d'honorables prétextes, on arrive à glisser à une acceptation facile d'une existence civile totalement détachée des événements de la bas !

Les soldats n'ont pas tout à fait tort quand ils disent : « Un peu moins de beaux discours. Les grands mots nous font rire. Un peu plus de souci de ce que sera la vie quand nous déposerons le fusil, car enfin, nous redouterons cette vie, nous aussi, un jour ! Y pensez-vous bien ? » — FANNY CLAR.

camarade, plutôt que de la sienna, pour marquer ses efforts.

— S'être mis du sable dans les cheveux pour détériorer la tondeuse.

Bien que les curés, qui ne prêchent pas d'exemple, assurent que les Français ne feront beaucoup d'enfants à leurs femmes que le jour où la France redonnera catholicisme, il y a encore chez nous des familles vraiment nombreuses.

M. Pierre Viel, nous apprend le *Ruy-Blas*, se présentait naguère à la mairie de Nice pour déclarer son *quatrième* rejeton. Et il paraît que le moule n'est pas encore brisé...

Le Pêcheur de perles de Fantasio signale dans son Parc aux Huitres, cette belle vision due à la plume de M. Gustave Hervé, rédacteur de la *Victoire* :

« Mais quand, d'une marche lente et grave, nos régiments passeront, rapides et nerveux, alors ce fut du délire... »

Les Allemands ont parfois le sourire. Leurs humoristes n'ont pas attendu les notes pour blaguer la crise alimentaire dont, avec tous leurs compatriotes, ils souffrent.

Un dessin du *Filigrande Blattler* représente une grosse femme qui, un livre ouvert devant elle, rit comme une folle. Le mari. — Que diable ! de quoi riez-vous tant ?

La femme. — C'est trop drôle ! Le livre de cuisine dit : « Prenez une livre de beurre, douze œufs et une livre de sucre. »

## Poste restante

— La Censure ayant interdit la publication du numéro de la revue littéraire *Les Humides*, consacré à Romain Rolland, Maurice Wullens, le directeur de cette revue, a fait tirer en cartes postales le portrait de Romain Rolland qui devait paraître en hors-texte dans le numéro suivant.

C'est un très beau dessin de Mathilde Ruinat accompagné du fac-similé de la signature de l'auteur de *Au-dessus de la Mêlée*.

Pour se le procurer au prix de 0 fr. 10 l'exemplaire, s'adresser à M. Wullens, 4, rue Descartes, 5.

**Viens de passer :**

**UNE POLÉMIQUE RÉPUBLICAINE**

**Au-Dessus ou au Cœur de la Mêlée ?**

PAR

J.M. RENAIOTOUR & Stéphane SERVANT

Paul-Hyacinthe LOYSON

AVEC UNE LETTRE DE Romain ROLLAND

ÉDITION DE L'ESSOR

Une forte brochure de 96 pages : 50 centimes

EN VENTE

aux Bureaux du "Bonnet Rouge"

142, Rue Montmartre, Paris

## Tribune du Lecteur

### Le tabac des Poilus

Jusqu'à ces jours derniers, les militaires pouvaient recevoir de France, de douane, les petits paquets de cigares ou cigarettes expédiés de Suisse. Ce n'est pas que le tabac en est « épais », certainement on préfère le socialiste à 0,50 malgré les quelques bâches qu'on y trouve, mais enfin c'était agréable de recevoir de temps en temps quelque chose de nouveau. Or, la poste et la douane, qui fermaient les yeux pour ces petits colis adressés à des soldats, ont, depuis le 29 septembre, reçu des ordres. On se demandait quel employé oserait gêner ou qui a voulu faire du zèle !

Bref, la douane conserve les paquets, on demande des droits qui ne correspondent pas à la valeur du contenu, ni à la fortune des soldats. Ceci est déjà une chose regrettable.

Mais la chose frise l'indécence dans ce sens que les intendants n'ont pas eu de cesse de changer d'idées de l'Administration, ils ont fait des envois qui se trouvent arrêtés à la Douane, laquelle ne les délivre pas aux destinataires (ceux-ci ne payant pas les frais exorbitants demandés) et ne les retourne pas aux expéditeurs.

Puisqu'il y avait une tolérance, ne devait-il pas y avoir indication de la cessation de cette tolérance dans un délai déterminé ?

L. N.

## TREPLERIES et LAMINOIRS du HAVRE

Le Conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui confère l'article 6 des statuts, a décidé de porter le capital social de 25 à 30 millions de francs par l'émission de 50.000 actions nouvelles du nominal de 100 francs, au prix de 225 francs, payables 150 francs en sous-croquis et 75 francs le 30 décembre 1916 au 10 janvier 1917.

Le Conseil a décidé que les 50.000 actions nouvelles seraient offertes par préférence aux actionnaires de la Compagnie dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes. Ces souscriptions seront irréductibles et il ne sera pas tenu compte des fractions.

En outre, afin de faciliter, autant que possible, l'exercice de ce droit de souscription aux actionnaires de la guerre, il a été décidé que l'impossibilité d'en user dans le délai de souscription qui sera indiqué plus loin, le Conseil a pris des arrangements avec un groupe financier pour que les actions qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires dans le délai et les conditions fixes souscrites par les membres de ce groupe avec engagement de les racheter au prix coûtant, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, dans un délai expirant trois mois après la cessation des hostilités, aux actionnaires ne trouvant dans certaines circonstances déterminées et justifiant avoir été ainsi, par des raisons se rattachant à la guerre, empêchés d'exercer ce droit au moment de l'ouverture de la souscription.

La souscription sera ouverte le 9 Octobre 1916 et close le 9 Novembre 1916.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Siège de la Société, 29, Rue de Londres, Paris, ou aux guichets des Etablissements suivants, qui recevront les souscriptions : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque de l'Indochine, Crédit, Banque Suisse et Française, Banque Transatlantique, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'à toutes les Agences et Succursales, tant à Paris qu'en Province.

L'insertion stipulée par la Loi a paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires, numéro du 18 Septembre 1916.

Toutes les règles prescrites par les textes relatifs aux Emissions de Valeurs mobilières, et notamment par la Loi du 31 Mai 1914, ont été observées.

## N'oubliez pas l'Autrichien

À l'heure où les gazettes des papiers réactionnaires entreprennent chez nous une campagne en faveur de l'Autriche, et veulent nous réconcilier avec François-Joseph après la guerre, pour sauver son catholicisme empire, on aura plaisir à lire ces lignes vigoureuses et vengeresses de l'un de nos confrères du *Ruy-Blas* :

Si le Goth fut notre ennemi, l'Ostrogoth ne le fut-il pas avant, sinon plus ? Le Reich du Nord veut notre mort, mais l'ouest-terreich a-t-il jamais désiré autre chose que notre écrasement ? L'impérialisme teuton, avant que d'être renoué avec un Hohenzollern, ce fut l'âme de la politique des Habsbourg. Quand la Prusse existait à peine, la maison d'Autriche rêvait le triomphe du panslavisme et lutait pour y asservir le monde.

La France n'eût jamais de plus dangereux bandits comme adversaires que les princes du Saint-Empire. La France était bien la fille aînée de l'Église, mais l'Autriche c'était le Saint-Empire, c'était le pouvoir sacré, le pouvoir mâle qui croyait, qui voulait avoir, de privilège divin, tous les droits sur les autres puissances.

Le Saint-Empire a toujours considéré les nations du même œil que le souteur les paysans. Le chrétien qui disait : « Tu felix austriaca nuba » l'avait parfaitement compris. Par le chantage de sa force, l'autrichien, ou si l'on veut bien encore une fois permettre, l'autre chien, a toujours merveilleusement travaillé pour prendre l'argent en même temps que la fille.

Par contre, lorsqu'il donnait, lui, ses appointements, le recevait-il en un repentant. Voyez Louis XVI et Marie-Antoinette, Napoléon I<sup>er</sup> et Marie-Louise.

N'est-il pas significatif aussi que le premier cour ou l'on fit barons des préteurs à la grande semaine, l'histoire nous la montre à Vienne ?

Mendiant, cruel, vaniteux et lâche, tel apparaît le Habsbourg. Ses caractéristiques morales sont toutes celles du colporteur professionnel. Même il en a la physique : la raie pompadour, l'accroche-cœur, l'œil fauché, et le dandinement sous le collier. Alphonse est un arduiduc du cotillon.

Cette parenté laisse une lumière sur les drames de l'Europe. Elle les éclaircit.

Et voyez l'ironie des mots. Le professeur Léger vient d'expliquer à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres que le mot *aut*, avec la chose, nous viendrait d'Autriche, et d'ailleurs de la guerre des Hussites. Le boulet plein de trahison est un parfait symbole pour la politique de la

## Lectures

### Les Soucriptions

Le Conseil d'administration, usant des pouvoirs qui lui confère l'article 6 des statuts, a décidé de porter le capital social de 25 à 30 millions de francs par l'émission de 50.000 actions nouvelles du nominal de 100 francs, au prix de 225 francs, payables 150 francs en sous-croquis et 75 francs le 30 décembre 1916 au 10 janvier 1917.

Le Conseil a décidé que les 50.000 actions nouvelles seraient offertes par préférence aux actionnaires de la Compagnie dans la proportion d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes. Ces souscriptions seront irréductibles et il ne sera pas tenu compte des fractions.

En outre, afin de faciliter, autant que possible, l'exercice de ce droit de souscription aux actionnaires de la guerre, il a été décidé que l'impossibilité d'en user dans le délai de souscription qui sera indiqué plus loin, le Conseil a pris des arrangements avec un groupe financier pour que les actions qui n'auraient pas été souscrites par les actionnaires dans le délai et les conditions fixes souscrites par les membres de ce groupe avec engagement de les racheter au prix coûtant, à raison d'une action nouvelle pour cinq actions anciennes, dans un délai expirant trois mois après la cessation des hostilités, aux actionnaires ne trouvant dans certaines circonstances déterminées et justifiant avoir été ainsi, par des raisons se rattachant à la guerre, empêchés d'exercer ce droit au moment de l'ouverture de la souscription.

La souscription sera ouverte le 9 Octobre 1916 et close le 9 Novembre 1916.

Pour plus amples renseignements s'adresser au Siège de la Société, 29, Rue de Londres, Paris, ou aux guichets des Etablissements suivants, qui recevront les souscriptions : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque de l'Indochine, Crédit, Banque Suisse et Française, Banque Transatlantique, Comptoir National d'Escompte de Paris, Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie, ainsi qu'à toutes les Agences et Succursales, tant à Paris qu'en Province.

L'insertion stipulée par la Loi a paru dans le Bulletin des Annonces légales obligatoires, numéro du 18 Septembre 1916.

Toutes les règles prescrites par les textes relatifs aux Emissions de Valeurs mobilières, et notamment par la Loi du 31 Mai 1914, ont été observées.

## LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésorerie Générale, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

# DEUXIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

Pour hâter la Victoire, souscrivez à l'Emprunt. La France compte que chaque Français fera son devoir, que chacun, dans la mesure de ses ressources, apportera sa contribution à la Défense nationale.

La nouvelle rente française 5 % exempte d'impôts, garantie contre toute conversion avant le 1<sup>er</sup> Janvier 1931, est émise à 88 fr. 75 payable en quatre termes : 15 francs en souscrivant ; 23 fr. 75 le 16 Décembre 1916 ; 25 francs le 16 Février 1917 ; 25 francs le 16 Avril 1917. Les souscripteurs qui se libèrent en une seule fois ont droit au coupon venant à échéance le 16 Novembre 1916, ce qui fait ressortir :

Le prix d'émission à 87 fr. 50  
Le rendement net à 5 fr. 70 %

La souscription ouverte le 5 Octobre sera close, au plus tard, le 29 Octobre 1916.  
La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

## LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésorerie Générale, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Épargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

## CE SOIR

### Théâtres

COMÉDIE-FRANÇAISE. — 8 h. La Passante. On ne badine pas avec l'Amour, La Vieillesse des armes.

OPÉRA. — 8 h. La Traviata.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Les Noces.

OPÉRA-BUFFA. — 8 h. Les Femmes de bien.

OPÉRA-LYRIQUE. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-BOSSA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-SANTINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VALENTI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VERDI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-WAGNER. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-ZUCCHINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

### Cinéma

OPÉRA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Les Noces.

OPÉRA-BUFFA. — 8 h. Les Femmes de bien.

OPÉRA-LYRIQUE. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-BOSSA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-SANTINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VALENTI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-WAGNER. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-ZUCCHINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

### Musique-Halls - Concerts - Cabarets

OPÉRA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Les Noces.

OPÉRA-BUFFA. — 8 h. Les Femmes de bien.

OPÉRA-LYRIQUE. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-BOSSA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-SANTINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VALENTI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-WAGNER. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-ZUCCHINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

## Les Planches

### ECHOS

« Je ne gagne plus autant ! disait ces jours derniers, à la barre de la première chambre du tribunal, Draman, par lequel de son avocat, M. le bâtonnier Henri-Robert, pour obtenir que la pension de 500 francs par mois faite par lui à sa femme divorcée fut réduite à deux cents.

D'abord, fait-il plaider, mon ex-épouse n'est pas aussi malheureuse qu'elle veut bien le dire. A la dissolution de notre mariage, la liquidation lui a attribué trois de mes villas « Les petites poires », « La Ritournelle » et « La Chanson », alors que je devais me contenter d'une seule : « L'Entr'acte ». Et puis, les temps sont durs pour les artistes de café-concert ! Ajoutez besoin de dire que cette maudite guerre a diminué au moins de moitié les ressources que je tirais de ma profession d'artiste... »

Néanmoins, M<sup>me</sup> Armand Cahu, au nom de Mme Yeomberg, la femme divorcée de Draman, s'efforça de réfuter la thèse de M<sup>me</sup> Henri Robert.

Judi prochain, le tribunal statuera.

### M. de Mau est soldat

M. de Mau est soldat : il n'est pas encore parti, mais il a déjà dans son portefeuille un passeport diplomatique qu'une de ses administratives les plus influentes lui a fait obtenir. Et il promène dans Paris un superbe uniforme kaki, sous lequel il paraît d'une irrésistible jeunesse.

L'autre soir, raconte le Cri de Paris, il assista à une représentation dans un de nos théâtres lyriques. Une ouvrière demandait à un collègue quel était le nom du collègue dont le costume lui était inconnu. Et le collègue répondit d'un ton péremptoire : « Pour sûr, c'est un officier turc ! »

## Courrier des spectacles

OPÉRA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Les Noces.

OPÉRA-BUFFA. — 8 h. Les Femmes de bien.

OPÉRA-LYRIQUE. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-BOSSA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-SANTINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VALENTI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-WAGNER. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-ZUCCHINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

### Reponses au lecteur

OPÉRA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Les Noces.

OPÉRA-BUFFA. — 8 h. Les Femmes de bien.

OPÉRA-LYRIQUE. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-BOSSA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-SANTINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VALENTI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-WAGNER. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-ZUCCHINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

### Faits divers financiers

OPÉRA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-COMIQUE. — 8 h. Les Noces.

OPÉRA-BUFFA. — 8 h. Les Femmes de bien.

OPÉRA-LYRIQUE. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-BOSSA. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-SANTINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-VALENTI. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-WAGNER. — 8 h. Les Saltimbanques.

OPÉRA-ZUCCHINI. — 8 h. Les Saltimbanques.

## La gratuité des moyens de transport

### ET LA rééducation fonctionnelle des blessés

Le service de santé ne l'a pas pensé, puisqu'il a créé pour eux, au moins dans certaines grandes villes, des tickets gratuits de circulation interurbaine. Malheureusement, cette mesure n'est pas suffisante. Les blessés qui empruntent les voies ferrées ne reçoivent ni tickets gratuits, ni indemnité de voyage. En outre, trop de gestionnaires d'hôpitaux répondent qu'ils n'ont pas de billets de circulation interurbaine lorsqu'ils leur en est fait la demande. Ils se bornent à

## Mais le mieux n'est pas le parfait, et M. Justin Godard ne nous en voudra certainement pas de lui signaler une lacune qui nous paraît fâcheuse.

De nombreux centres physiothérapeutiques, ayant pour but d'activer et de parfaire la rééducation fonctionnelle des blessés, sont installés un peu partout en France. Les blessés en convalescence, ou ceux qui sont hospitalisés dans des formations sanitaires dépourvues de services physiothérapeutiques, sont obligés, pour suivre leur traitement, de se rendre au centre le plus voisin. Beaucoup ne peuvent s'y rendre par leurs propres moyens et doivent emprunter les cours d'un quelconque moyen de transport : chemin de fer, tramway, métropolitain, etc. En résulte pour ces militaires une dépense quotidienne souvent minime, mais dont le versement continu ne tarde pas à chiffrer. Or, il est des blessés indigents auxquels ces menus frais sont interdits. Leur faut-il, pour cela, renoncer à se faire soigner ?

Le service de santé ne l'a pas pensé, puisqu'il a créé pour eux, au moins dans certaines grandes villes, des tickets gratuits de circulation interurbaine. Malheureusement, cette mesure n'est pas suffisante. Les blessés qui empruntent les voies ferrées ne reçoivent ni tickets gratuits, ni indemnité de voyage. En outre, trop de gestionnaires d'hôpitaux répondent qu'ils n'ont pas de billets de circulation interurbaine lorsqu'ils leur en est fait la demande. Ils se bornent à

## UNE INTERVENTION de la Ligue des Droits de l'Homme

Le classement dans le service auxiliaire d'un engagé volontaire pour la durée de la guerre annule son acte d'engagement s'il s'agit d'une blessure de guerre, et si l'intéressé appartient à une classe de l'armée territoriale il doit être libéré. (Réponse à la question écrite n° 5528.)

En fait, il n'en est pas ainsi pour les Alsaciens-Lorrains.

La Ligue des Droits de l'Homme, faisant observer que leur engagement, les réintègre dans la nationalité française, demande qu'ils soient traités comme des engagés français et se soumettant aux mêmes devoirs, ils doivent avoir les mêmes droits.

S'abonner au BONNET ROUGE, c'est s'assurer contre la réaction.

## DEMANDES D'EMPLOIS

DAME, 37 ans, demande emploi ou gérance dans restaurant, coopérative ou œuvre sociale. Grimbault, 26, rue de Tolbiac, 19.

JEUNE FILLE, sténographe débutante, demande emploi. Ecrire : S. Blonstein, 89, boulevard Rochechouart.

EX-PREMIER de grande maison fait tailleur et manteaux, robes soiree, ville, transformations. Fourures en tous genres. Haute élégance, prix très modérés. On se rend à domicile. Mme Car, 44 rue de Meaux.

DEBUTANT, 29 ans, demande place facturier ou aide comptable. Très bonne instruction, 150 francs par mois pour débiter. Le Bec, 4, rue du Croissant.

CHAUFFEUR auto demande place. Bonnes références. Louis Standaert, 25, rue Gambacière.

DEBUTANT, 29 ans, demande place facturier ou aide comptable. Très bonne instruction, 150 francs par mois pour débiter. Le Bec, 4, rue du Croissant.

JEUNE FONCTIONNAIRE, 35 ans, instruit, énergique, abandonnerait administration pour second rôle commercial, perspective d'avenir. Faire offres à G. B., bureau du journal, 115, rue Montmartre.

REFORMÉ temporaire, bachelier, musicien, donnerait leçon langue française et piano. Ecrire : Georges, piano Blondel, 28, rue de Cléry.

MONSIEUR, 40 ans, excellentes références, ex-secrétaire de société littéraire, demande situation dans œuvre ou administration. Mury, 9, cours Capécureux.

EMPLOYÉ minier, disposant quelques heures par jour, cherche comptabilité ou correspond. Références des plus sérieuses. Corillaud, 28, rue de la Chapelle.

JEUNE FILLE, bonne sténographe, demande place bureau ou commerce. Philatélie, 10, rue de Paradis.

REPRÉSENTANT maison italienne, François Gaudin, rue des Carmes, Monaco, désire s'adjoindre maison française sérieuse de préférence algérienne. Les Alpes-Maritimes et la Principauté de Monaco et l'exportation.

VOYAGEUR connaissant parfaitement clientèle, lingerie, layette, recherche représentation à la commission de maisons sérieuses, rampe aux affaires, peut fournir les meilleures références. L. Weil, 5, rue Pierre-Chausson, Paris, 10.

FRUSSE commissionnaire français, serbe, demande à faire des traductions ou tous genres ou autre emploi en rapport. S. Halperin, 39, rue Delambre, Paris.

## PETITES ANNONCES

DEMANDE un bon compositeur typographe, imprimerie Lafayette, 68, rue Lafayette.

ON DEMANDE garçon de laboratoire et coursier. Pharmacie, 82, avenue Niv, Paris.

ON DEMANDE une très bonne sténographe, références commerciales justifiées, prenant rapidement connaissance de tout le correspondant. Début 150 fr. par mois, sans aucun plaisir. Le jeune homme sérieux, capable, pour débiter courtois, respectueux. Les candidats à ces deux emplois sont priés d'écrire, sans aucune lettre pour requies, ni certificats oraux. Ne pas se présenter. On convoquera s'il y a lieu. L'Éclair, 14, rue des Fossés-Bourgeois.

ON DEMANDE vendeuse pour vendre à la chausserie, vente courante, 40 o/o bénéfice. S'adresser Faucon, confiseur, 47, avenue de Cléry, de 12 à 14 heures.

PLOMBERS-ZINGEBERS, COUVREURS sont demandés par M. Legier, 1, rue Lesclapart, Paris.

COMPAGNONS fumistes sérieux, conditions avantageuses, demandés chez M. Georgeton, 8, place de la Bourne.

ON DEMANDE livreurs sérieux pour triporteur, bien référés, 42 francs par semaine. Se présenter avec références tous les jours, de 2 à 4, confiserie, fabrique, 44, cours Zola, 10.

ON DEMANDE jeune homme 14 à 18 ans, pour course, bureau, se présenter après-midi de 4 à 6 heures. Monchamont, 51, rue Saint-Lazare.

SITUATIONS d'avenir sont offertes à hommes ac-

## Le Gérant : LÉON BAYLE.

Imprimerie spéciale du Bonnet Rouge 18, r. N.-D. des Victoires Paris (2<sup>e</sup>)